

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8309/Add.4
3 décembre 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES EFFORTS DU
REPRESENTANT SPECIAL AU MOYEN-ORIENT

1. Le 29 juillet 1968, conformément au paragraphe 4 de la résolution 242 (1967) adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité, j'ai présenté au Conseil un quatrième rapport d'activité (S/8309/Add.3) sur les efforts du représentant spécial au Moyen-Orient, l'ambassadeur Gunnar Jarring. Le présent rapport indique quelles ont été les activités du représentant spécial après le 29 juillet.
2. Conformément à l'intention annoncée dans le rapport précédent, l'ambassadeur Jarring est arrivé à Nicosie le 15 août 1968 pour une nouvelle série d'entretiens avec les gouvernements intéressés. Durant son séjour au Moyen-Orient, il s'est entretenu avec des représentants de la Jordanie les 16 et 30 août, avec des représentants de la République arabe unie les 17 et 29 août, avec les représentants du Liban le 19 août et avec ceux d'Israël les 21 et 28 août et le 11 septembre. Les entretiens ont été interrompus à ce stade et l'ambassadeur Jarring est retourné au Siège de l'Organisation des Nations Unies, où il est arrivé le 23 septembre.
3. Les ministres des affaires étrangères des parties en cause étant venus pour la vingt-troisième session de l'Assemblée générale, l'ambassadeur Jarring a eu avec chacun d'eux de fréquents entretiens, qui ont eu d'abord un caractère surtout officieux, mais qui, après que les ministres des affaires étrangères eurent prononcé leurs discours pendant la discussion générale, ont revêtu un caractère plus formel et se sont terminés par des communications écrites, dans lesquelles les ministres des affaires étrangères d'Israël et de la République arabe unie ont réaffirmé les positions de leurs gouvernements respectifs. En novembre, les ministres des affaires étrangères ont regagné leur pays. Avant leur départ, ils ont répété que leurs gouvernements étaient disposés à continuer de coopérer avec l'ambassadeur Jarring et à avoir avec lui de nouveaux entretiens lorsqu'il le jugera approprié.

4. A cet égard, j'ai reçu de l'ambassadeur Jarring, la veille de son départ pour son quartier général de Nicosie, une lettre concernant ses plans immédiats. Cette lettre et ma réponse sont reproduites ci-après :

a) Lettre datée du 26 novembre 1968, adressée au Secrétaire général par l'ambassadeur Jarring

"Monsieur le Secrétaire général,

Comme nous en sommes convenus, je quitte New York le 27 novembre 1968 pour une nouvelle série d'entretiens au Moyen-Orient, qui commencera par une entrevue avec le Ministre des affaires étrangères d'Israël, le 2 décembre 1968, et se poursuivra par des entrevues avec les Ministres des affaires étrangères de la République arabe unie et de la Jordanie.

Je tiens à vous faire connaître que j'envisage d'inviter les parties à participer à une nouvelle série d'entretiens, à la mi-janvier 1969, de manière à leur donner le temps de réfléchir et d'examiner soigneusement leurs positions respectives.

En attendant cette prochaine série d'entretiens, j'ai l'intention de retourner à Moscou et de reprendre, pour le moment, mes fonctions d'Ambassadeur de Suède auprès de l'Union soviétique.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le représentant spécial du Secrétaire
général au Moyen-Orient

Gunnar Jarring"

b) Lettre datée du 27 novembre 1968, adressée à l'ambassadeur Jarring par le Secrétaire général

"Monsieur l'Ambassadeur,

J'approuve pleinement votre programme pour les prochaines semaines, tel qu'il est indiqué dans votre lettre du 26 novembre 1968. Il correspond à ce dont nous nous étions entretenus lors de nos récentes conversations.

Je suis heureux que vous soyez disposé, du moins pour le moment, à continuer d'exercer vos fonctions en tant que mon représentant spécial au Moyen-Orient et de poursuivre vos efforts auprès des parties en vue d'un règlement pacifique des problèmes en jeu.

Je saisis cette nouvelle occasion pour vous dire que je suis entièrement satisfait de la manière dont vous vous acquittez des responsabilités afférentes à votre si difficile et si délicate mission, et pour vous dire combien j'admire les qualités remarquables de sagesse, de tact et de patience que vous avez apportées à l'accomplissement de cette tâche. A cet égard, permettez-moi aussi de vous féliciter du jugement sûr et du sens aigu du moment opportun dont vous avez fait preuve en prenant des initiatives et en envisageant de nouvelles, lesquelles, étant donné la nature de la question, doivent rester strictement du domaine de la diplomatie discrète.

Si vous n'y voyez pas d'objection, je me propose de publier votre lettre et la présente réponse dans un prochain rapport, bref et exclusivement limité à des faits, que je présenterai au Conseil de sécurité.

En vous réitérant l'expression de tous mes souhaits, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

U Thant²
